

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de la Nouvelle-Calédonie - Licence - Sciences de la vie - TREC 5 - ACCES SANTE (LAS) - Accès Santé (42717)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de la Nouvelle-Calédonie - Licence - Sciences de la vie - TREC 5 - ACCES SANTE (LAS) - Accès Santé (LAS) (42717)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	245	92	103	9	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Dans le cadre de la réforme des études de santé, les études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie et de masso-kinésithérapie sont désormais accessibles par des parcours de licences « avec accès santé » (LAS) déployées à l'UNC en partenariat avec l'Université de Bordeaux. Les LAS remplacent ainsi la première année commune des études de santé (PACES).

L'objectif des LAS est d'accompagner les étudiantes et étudiants vers une poursuite d'études dans le domaine de la santé tout en leur permettant de viser l'obtention du diplôme national de licence au regard de connaissances et les compétences disciplinaires de la mention de licence suivie. Organisées dans cette logique de double compétence, les LAS de l'UNC permettent ainsi d'améliorer la construction du projet personnel et professionnel de chaque étudiante et étudiant.

Deux mentions de licences (Sciences de la vie - SV / Physique, chimie - PC) offrent l'option « accès santé » à l'UNC sur le rythme des parcours TREC 5. Elles sont accessibles, en première année, via Parcoursup Nouvelle-Calédonie aux titulaires du baccalauréat et aux élèves de Terminale, sous réserve de l'obtention de leur baccalauréat. Il s'agit de formations exigeantes nécessitant un profil scientifique et une grande capacité de travail et d'organisation. Les enseignements de santé spécifiques aux LAS sont répartis sur les 3 premiers semestres de la licence en plus des enseignements communs à la licence associée (SV ou PC).

L'accès aux études de santé reste sélectif sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales. Tenant compte du calendrier scolaire et universitaire de la Nouvelle-Calédonie, la sélection est opérée à l'issue du semestre 3 et une seconde chance est offerte à l'issue du semestre 5, chaque candidate ou candidat pouvant ainsi passer jusqu'à deux fois les épreuves sous condition de progression dans le cursus de Licence.

Pour rappel, le parcours TREC 5 est une formation intensive, qui permet d'obtenir le diplôme national de licence en 5 semestres (2,5 ans).

Il est ainsi attendu des candidats dont le choix se porte sur cette formation qu'ils fassent la démonstration, à leur entrée dans la formation et tout au long du cursus, d'une grande capacité de travail et d'une grande autonomie, outre un intérêt marqué pour les disciplines enseignées.

Dans l'hypothèse où les candidats ne sont pas admis à s'inscrire dans le parcours TREC 5 SV LAS, ils se verront proposer une admission dans le parcours TREC 5 ou TREC 7 SV de la licence SV selon la qualité de leur dossier. Une passerelle vers le parcours LAS reste alors possible à l'issue d'une première année validée de licence SV mais uniquement du parcours TREC 5 SV.

Pour en savoir plus sur les parcours de licence TREC, [cliquez ici](#)

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Consultez la fiche descriptive de la formation depuis le site internet de l'UNC [cliquez ici](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Seuls les candidats issus de la filière Générale sont admis dans les parcours LAS.

Les candidatures sont appréciées au regard des choix de spécialités effectués en classe de première et terminale. Les parcours LAS étant des parcours de formation intense (36 ECTS/semestre et UE de santé en partie en ligne en toute autonomie), les spécialités scientifiques sont des pré requis particulièrement importants. De même, des notes particulièrement élevées dans les matières scientifiques sont fondamentales. Pour les candidats ayant abandonné les mathématiques en terminale, le choix de l'option « mathématiques complémentaire » est un plus.

Outre les choix de spécialités, une attention particulière est portée sur :

- les résultats obtenus en première et terminale dans les matières scientifiques
- les notes aux épreuves anticipées de français
- les appréciations des enseignants, notamment en termes de sérieux, d'implication et d'assiduité
- les données de la fiche avenir
- le projet professionnel (qualité et cohérence avec la formation).

Pour les étudiants en réorientation, les dossiers sont évalués manuellement. Il s'agit de prendre en compte le choix de filière post-bac et les résultats obtenus pendant l'année de candidature ParcousupNC. Une attention particulière sera portée sur la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'exception de quelques cas, la CEV a pu noter une assez forte cohérence des choix des enseignements de spécialité. Pour être le mieux armé pour un parcours LAS, les choix optimums sont :

- En première : Mathématiques / Physique-Chimie / SVT
- En terminale : Physique-Chimie/SVT + option Mathématiques complémentaires

La CEV a pu remarquer également que de nombreux dossiers montraient un manque d'implication en classe de première et de terminale, ce qui est incompatible avec la réussite en parcours LAS.

La CEV déplore encore une très forte hétérogénéité de notation dans les établissements et dans les classes qui complexifie le prétraitement algorithmique des données. Par ailleurs, l'absence pour des étudiants qui ont passé leur bac avant 2023 ou arrivant de métropole, du Vanuatu..., de relevés ou de résultats détaillés au baccalauréat au même titre que les bacheliers 2023 oblige une analyse systématique dossier par dossier. Il serait bien que soient saisies les notes selon le même procédé que les bacheliers de l'année N.

Enfin, la CEV note toujours certains candidats mal renseignés ou orientés en classes de première et de terminale, qui ne sont pas armés pour entreprendre une LAS et ne sont donc pas sélectionnés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Prérequis scientifiques indispensables		Résultats obtenus dans les matières scientifiques (Notes, moyenne de la classe et rang dans la classe)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie, engagement dans le travail		Appréciations des enseignants sur les bulletins, données de la fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Comportement, absentéisme		Annotations sur l'absentéisme sur les bulletins, appréciations des enseignants	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Faire des choix de spécialités cohérents ou justifier clairement des autres choix		Enseignements de spécialités scientifiques ; Qualité de la lettre de motivation ; Qualité du projet exprimé (absence de fautes, écriture fluide, projet clair)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement de l'étudiant dans des associations, hobbies, activités sportives...		Éléments décrits dans la fiche avenir et la lettre de motivation	Complémentaire

Signature :

Catherine RIS,
Président de l'établissement Université de la Nouvelle-Calédonie